



Prêter son appartement à un inconnu contre garde animal

Par **Pingouin63**, le 11/07/2014 à 13:49

Bonjour à tous,

Je viens vers vous en prévision, pour le moment je n'ai accompli aucune démarche car je souhaite éviter le plus possible les problèmes.

Mon compagnon et moi souhaitons partir en vacances cet été. Malheureusement, la personne qui devait garder notre chat s'est désistée, et nous n'avons aucun ami qui puisse le prendre chez lui.

Nous ne pouvons pas utiliser la solution de la visite régulière chez nous car nous devons normalement partir 15 jours, et que 15 jours seul avec juste une visite de temps en temps, notre chat ne le supportera pas.

Nous nous demandions donc s'il est possible de prêter notre appartement à un inconnu, via un site internet, contre bon soins de notre chat. Nous ne demanderions pas de loyer.

Est-ce autorisé? Un contrat doit-il être établi? Quelle doit être sa forme pour être légal?

Je sais que la sous-location est illégale, mais vu que nous ne demandons pas d'argent nous ne savons pas si cela est possible.

D'avance merci.
Cordialement.

Par **aguesseau**, le **11/07/2014** à **15:42**

bjr,
c'est possible mais imaginez qu'à votre retour la personne ne veuille pas quitter l'appartement et même qu'elle ait changé les barilletts de votre serrure, que faites-vous ?
je suis pessimiste mais il vaut mieux éviter de louer à un parfait inconnu.
cdt

Par **Pingouin63**, le **11/07/2014** à **15:54**

Merci de votre réponse,

Dans ce cas, j'appelle un serrurier et je fais sauter les serrures.

Autre question: est-il possible de faire payer à l'occupant au moins l'eau qui aura été consommée (via un relevé des compteurs par exemple)?

Par **Lag0**, le **11/07/2014** à **17:00**

Bonjour Pingouin63,

Ma fille a, l'année dernière, fait appel à ce système.

C'est une association qui met en relation des personnes pouvant venir garder l'animal avec les maitres.

Ainsi, un couple de belges est venu une semaine garder les animaux de ma fille à son domicile pendant ses vacances.

Cela s'est très bien passé.

Je lui demanderai à l'occasion le nom de l'association à laquelle elle s'est adressée (elle est elle-même dans le milieu associatif lié aux animaux de compagnie) et vous en ferai part.